

Association Bretonne de Plaisance Fluviale

Siège social : 3 rue du Bois Bourgerel – 56870 Baden

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2024 à ROHAN (56198)

Ouverture de la séance à 10h00.

Ordre du jour

- 1 – Rapport moral et d'activités 2023
- 2 – Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024
- 3 – Election du « tiers sortant » du Conseil d'Administration
- 4 – Sortie à Brest les 24 et 25 avril 2024
- 5 – Rencontre nautique annuelle à Rohan les 6 et 7 juillet 2024
- 6 – Questions diverses

En préambule à l'ouverture de notre Assemblée Générale, Victorien Leman, Maire de Rohan, nous a fait l'honneur de sa présence et nous a présenté sa commune.

Rohan a une surface de 23 km². Cette commune, située de part et d'autre de l'Oust, est issue du rassemblement en 1974 de 3 communes (Rohan, Saint Samson et Saint Gouvry). Elle héberge près de 1650 habitants.

Rohan est une commune qui rassemble en son centre-ville plus de 20 commerces et services. Le Canal est une source de dynamisme. A noter que la fréquentation a doublé entre 2019 et 2023 (bateaux, vélos et camping-cars).

A noter également la présence à notre Assemblée Générale de Annick Lemercier, correspondante locale du journal Ouest France.

Ouverture de notre Assemblée Générale

Avec 50 membres présents ou représentés, le quorum est atteint.

1 – Rapport moral et d'activités 2023 par notre Président (Maurice Nicolazic)

Lors de l'Assemblée Générale 2023, Michael Heath Guy et Alain Besnard ont rejoint le Conseil d'Administration de l'ABPF. Eric Belleguic a présenté son tour de France en bateau (mer, fleuves et canaux), illustré par de nombreuses photos. Une véritable épopée des temps modernes.

La sortie de printemps a été un succès avec la visite du barrage de Vioreau, agrémentée par les commentaires éclairés de Serge Lambert, puis la visite guidée du Château de Oudon et pour terminer une navigation sur La Loire. Lors du déjeuner, nos musiciens attirés se sont chargés de mettre l'ambiance.

La rencontre nautique annuelle en juillet 2023 a eu lieu à Guipry Messac, en bord de Vilaine. La navigation pour aller sur place a été ponctuée, pour ceux qui le souhaitaient, par 2 haltes (Beslé et

Sainte Anne sur Vilaine). L'accueil de la Municipalité a été très apprécié avec en particulier la présence en continu de l'Adjoint au Maire chargé de l'équipement et la visite du Maire Thierry Beaujouan.

La commune a mis gracieusement à notre disposition l'eau, l'électricité, les sanitaires, les tables, les chaises et le bois pour cuire le cochon grillé. Encore un grand merci.

Mise au vote : POUR = 50 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

Rapport adopté à l'unanimité.

2 – Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024 par notre Trésorière (Micheline Legoupil)

Au 31 décembre 2023, nous avons 61 adhérents et 4 annonceurs.. Les comptes ont été commentés en séance au ligne à ligne.

A noter que le bilan de l'Assemblée Générale 2023 est à l'équilibre, la rencontre nautique annuelle est excédentaire (fournitures gracieuses par la Mairie, succès de la tombola, remises faites par les commerçants locaux et don de la participation de Jocelyne et Gilles de Genouillac), le stock de la boutique est important.

L'exercice 2023 ressort avec un excédent de 671€

L'état des finances arrêté au 31 décembre 2023 est le suivant : le stock de la boutique est de 1800€, le compte bancaire est à hauteur de 1561€ et le compte livret est à 2949€.

Budget prévisionnel 2024.

L'objectif est d'être à l'équilibre. Le nombre d'adhérents sera autour de 60.

Les nouveaux adhérents sont : Alain et Annie de Blain, Philippe et Nathalie de Guenrouët, Joël et Andrée de Guipry Messac, Eric de Folleux et Gérard de Hennebont.

En dehors des dépenses récurrentes, il faudra prévoir le réapprovisionnement des articles de papeterie.

Pour l'année 2025, il est proposé de porter la cotisation annuelle à 30€.

Mise au vote : POUR = 50 ; CONTRE = 0 ; ABSTENTION = 0

Rapport adopté à l'unanimité.

3 – Election du « tiers sortant » du Conseil d'Administration

Sortants : Bernard Audic, Raymond Danard, Michel Legoupil

Se représentent : Bernard Audic, Raymond Danard, Michel Legoupil

Nouveau candidat : Joël Metay

Mise au vote : POUR = 50 ; CONTRE = 0 ; ABSTENTION = 0

4 – Sortie à Brest les 24 et 25 avrils 2024, préparée par notre Vice-Président (Serge Lambert)

Sur le thème « Découverte de la Rade de Brest », il est proposé :

- le mercredi 24 avril 2024 – Embarquement à 11h sur le bateau « Le Brestoa » en direction de l'Aulne maritime jusqu'au Pont de Terenez, en passant par un incroyable cimetière de bateaux militaires. Déjeuner à bord. Au retour à quai, découverte de la Penfeld, traversée en téléphérique, visite possible des Capucins et entrée libre au Musée pour l'espace 70.8.

- le jeudi 25 avril 2024 – Rendez-vous à 10h à l'accueil d'Océanopolis pour une visite guidée des 3 pavillons, suivie d'un déjeuner au self « Rest'O ». L'après-midi est libre pour visiter le sentier des loutres, les boutiques, etc...

L'ensemble de cette prestation a été négociée par Serge Lambert.

Pour ceux qui le souhaitent, et en complément, Serge a négocié le dîner du 24 avril et des chambres d'hôtel à des prix très compétitifs (sous réserve d'un nombre suffisant de participants).

Le document récapitulatif et le bulletin d'inscription ont été distribués en séance. Nous demandons aux personnes intéressées de répondre rapidement, pour pouvoir reprendre contact avec les différents prestataires.

5 – Rencontre nautique annuelle des 6 et 7 juillet 2024, préparée par notre Président (Maurice Nicolazic)

Cette rencontre habituellement, organisée le premier weekend end de juillet, se déroulera à Rohan. L'amarrage se fera près de l'écluse (tirant d'eau à vérifier). Les contacts et formalités ont été engagés auprès de la Mairie et des Voies Navigables. L'eau, l'électricité et les sanitaires seront à disposition.

Pour ceux qui le souhaitent, deux escales conviviales sont proposées. La première à Montertelot est assurée, la seconde à La Tertraie reste à confirmer sous réserve d'un accord des résidents permanents.

En fin de séjour et pour les « stakhanovistes » du passage d'écluses, Eric Belleguic propose de les accompagner vers Pontivy. - Le Blavet.

6 – Questions diverses

- Travaux au barrage de Vioreau : le montant des travaux est de 16,5M€. Le gros œuvre est terminé. La remise en eau est engagée avec une promesse d'ouverture fin mars 2024. Pour ce qui concerne la date annuelle de fermeture, un préavis d'un mois serait donné.

- Nouveau ponton de 25m à Inzinzac Lochrist, en amont de l'écluse.

- Barrage au niveau de l'écluse du Boël sur la Vilaine, entre Rennes et Redon. A la suite d'une grave avarie sur le barrage (lame de retenue de 32m de long vrillée), la hauteur d'eau a été réduite de 80cm dans le bief. La navigation est donc fermée pour 2024 et 2025 entre l'écluse du Boël et celle de Pont Réan.

La séance est levée, le 9 mars 2024 à 12h.

Compte rendu rédigé par le Secrétaire (Alain Besnard) et validé par Le Président.